

OBJET : Remplacement de Mme EYRAUD , Conseillère Municipale démissionnaire, dans diverses commissions et organismes.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la démission de Madame EYRAUD Elisabeth, Conseillère Municipale, reçue le 4 juin 2004.

Considérant que le Conseil Municipal du 21 Octobre 2004 na désigné qu'un remplaçant au Conseil d'école de l'école Jules GUESDE,

Considérant la nécessité de remplacer Madame EYRAUD dans divers organismes et commissions.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe "Union pour un nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne les remplaçants suivants de Madame EYRAUD

- Association Aubervacances-Loisirs – **Christine RATZEL**
- SIPPREC (**suppléante**) – **Sophie MATHIS**
- Commission n° 1 : Finances, Personnel, Formation du Personnel , Organisation des services, informatique, nouvelles technologies – **Christine RATZEL**
- Conseil d'Administration et Commissions permanentes : **Collège Henri Wallon (titulaire) – René RICARD**
- Conseil d'Administration et Commissions permanentes : **Collège Diderot (suppléante) – Christine RATZEL**
- Conseil d'Administration et Commissions permanentes : **Lycée Henri Wallon (suppléante) – Christine RATZEL**
- Conseil de la **Caisse des Ecoles – Christine RATZEL**
- Conseil d'Administration de l'**OMJA – René RICARD**
- Conseil d'Administration de l'**Amicale des animateurs – Christine RATZEL**
- Conseils de quartier **Maladrerie/Emile Dubois (Suppléante) – Christine RATZEL**
- Commission Administrative chargée de la révision des **listes électorales – René RICARD**
- Comité Technique Paritaire – **Christine RATZEL**

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué.